

# Ordonnance Souveraine n° 1.691 du 17 décembre 1957 portant réglementation de la police de la circulation routière (Code de la route)

---

<i>Type</i>	Texte réglementaire
<i>Nature</i>	Ordonnance Souveraine
<i>Date du texte</i>	17 décembre 1957
<i>Publication</i>	<a href="#">Journal de Monaco du 30 décembre 1957</a> <sup>[1 p.3]</sup>
<i>Thématique</i>	Transport - Général

---

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1957/12-17-1.691@1957.12.31>

**LEGIMONACO**

[www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc)

Vu l'article 21, alinéa 2, de l'ordonnance constitutionnelle du 5 janvier 1911, modifiée par l'ordonnance du 18 novembre 1917 ;

Vu l'ordonnance du 1er décembre 1928 concernant la circulation automobile ;

Vu l'ordonnance du 29 janvier 1930, modifiant l'ordonnance du 1er décembre 1928 concernant la circulation automobile ;

Vu l'ordonnance du 7 juillet 1932, modifiant l'ordonnance du 1er décembre 1928 concernant la circulation automobile ;

Vu l'ordonnance n° 1.564 du 15 mars 1934, modifiant l'ordonnance du 1er décembre 1928 concernant la circulation automobile ;

Vu l'ordonnance n° 1.575 du 30 mars 1934, modifiant l'ordonnance du 1er décembre 1928 concernant la circulation automobile ;

Vu l'ordonnance n° 1.617 du 13 juillet 1934, modifiant les articles 26 et 27 de l'ordonnance du 1er décembre 1928 concernant la circulation automobile ;

Vu l'ordonnance n° 2.069 du 19 décembre 1937, modifiant l'ordonnance du 1er décembre 1928 concernant la circulation automobile ;

Vu Notre ordonnance n° 320 du 30 novembre 1950, modifiant l'ordonnance du 1er décembre 1928 concernant la circulation automobile ;

Vu Notre ordonnance n° 578 du 23 mai 1952, rendant exécutoire la convention internationale sur la circulation routière signée à Genève le 19 septembre 1949 ;

Vu Notre ordonnance n° 793 du 25 août 1953, rendant exécutoire le protocole relatif à la signalisation routière signé à Genève le 19 septembre 1949 ;

*(Voir les articles 1er à 209 du Code de la route).*

## Notes

## Liens

1. Journal de Monaco du 30 décembre 1957

<sup>^ [p.1]</sup> <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1957/Journal-5230>